

	3
	4
	4
3.1. CERAD	6
3.2. GIC Forest Com -Village Ebondi	9
3.3. ENVIROPROTECT	12
3.4. ASSOFOMI	14
3.5. SATEC	17
3.6. Greenlife Foundation International (GREFOT)	19
3.7. ENVI REP	20
3.8. CERUT	21
	23
	23

UI CN	:	Union Mondiale pour la Nature
BRAC	:	Bureau Régional de l'UI CN pour l'Afrique Centrale
GREFOT	:	Greenlife Foundation International
ONG	:	Organisation Non Gouvernementale
CERAD	:	Centre de Recherche et d'Action pour le Développement Durable en Afrique
ENVI REP	:	Environnement and Resource Protection
ENVI PROTECT:	:	Association Internationale pour la Protection de l'Environnement
SATEC	:	Sustainable Agricultural Technicians
ASSOFOMI	:	Association of Oku Forest Management Institutions
GIC	:	Groupe d'Initiative Commune
FGB	:	Forêts Guinéennes Basses
MI NEF	:	Ministère de l'Environnement et des Forêts
MI NUH	:	Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat
MI NEPI A	:	Ministère de l'Elevage des Pêches et des Industries Animales
MI NAGRI	:	Ministère de l'Agriculture
MEAO	:	Mission d'Equipement et d'Aménagement de l'Océan
KI FP	:	Kilum Ijim Forest Project

Le Programme Forêts Guinéennes Basses exécuté par le Bureau Régional de l'UICN pour l'Afrique Centrale (BRAC) a pour objet de susciter la conservation dans les forêts frontalières de l'Ouest du Cameroun, de la

community to sustainable manage the Bimbia - Bonadikombo Forest		
Participation des populations à l'élaboration de la stratégie de gestion durable des forêts guinéennes basses de l'arrondissement de Dibombari	ENVIROPROTECT	Dibombari
Accompagnement des populations et de la municipalité de Dibombari dans la mise en oeuvre de la stratégie et du plan d'action de gestion durable des ressources de la biodiversité de Dibombari		
The Kefem Forest Beefarming Project, Kedjom-Keku village, Tubah Subdivision	SATEC	Tubah Subdivision (Bamenda)

Community-based Ecotourism
Development within the Kilum-Ijim

Analyse 4R des pratiques actuelles de gestion des forêts côtières	OK	Rapports Interviews des populations
Développement d'un processus de cogestion adaptative des forêts côtières	OK	Accord de gestion Liste des membres du Comité de gestion Rapports
Appui à la réforme et à l'adaptation de la législation forestière camerounaise en matière de gestion des forêts côtières	OK	Brochures de capitalisation Photos CD-Rom Enregistrement audio Rapports

Assurer l'éducation et la sensibilisation environnementale			
Contribuer au renforcement des capacités des groupes cibles dans divers niveaux ayant trait à la gestion durable et à la conservation des forêts			

A la lecture des.2898 -0.42069ile8(ra.44 r(Co.sjEi))5éref562.62 511Cb.9(s)-7..ux du

- § Analyse des pratiques actuelles de gestion des forêts côtières au niveau des populations, des administrations et des projets (analyse 4R) ;
- § Synthèse de la situation des 4R de toutes les parties prenantes ;
- § Organisation d'un atelier de validation des résultats de l'analyse diagnostique ;
- § Négociation des options de gestion des forêts côtières avec les parties prenantes ;
- § Mise en place de Comité de suivi de la gestion des forêts côtières ;
- § Rédaction d'un document de synthèse sur les leçons apprises d'un processus de cogestion des forêts côtières
- § Campagne de sensibilisation sur les leçons apprises (émissions radio, ateliers d'information, articles en préparation, etc.).

- § Le projet a permis aux populations de prendre connaissance de certaines problématiques : sécurisation de l'espace vital, lutte contre la pollution, techniques de consommation durable, organisation communautaire, pratiques culturelles modernes, législations forestières ;
- § Le projet a connu une bonne implication des autorités locales ;
- § La retransmission des leçons apprises par les leaders locaux n'est pas effective ; mais les concernés évoquent le manque de moyens financiers ;
- § Les populations sollicitent la mise en œuvre des alternatives ;
- § Les différentes sensibilisations ont été insuffisantes pour couvrir l'ensemble des parties prenantes, notamment dans les villages ; ainsi beaucoup d'efforts restent à faire pour toucher toutes les populations ;
- § Le changement de l'équipe de gestion du projet a eu des répercussions au niveau de la mise en œuvre du projet.

Au terme des activités de la phase recherche-action participative du projet, dix leçons essentielles ont pu être dégagées des études et des activités entreprises sur le terrain :

- § Les populations locales estiment qu'elles ont des droits coutumiers d'utilisation des forêts côtières (agriculture, pêche, chasse, utilisation des produits forestiers, etc.) qui demeurent méconnus par les services techniques administratifs en charge de la gestion de ces forêts ;

- § La responsabilité des populations dans la gestion des forêts côtières couvre les domaines de surveillance, de protection et de conservation de celles-ci ;
- § Les normes et pratiques coutumières de gestion des forêts côtières ne sont pas prises en compte dans les dynamiques étatiques et administratives de gestion des forêts côtières ;
- § La délimitation de la zone côtière n'est pas explicite tant entre les populations et les administrations techniques qu'entre les administrations elles-mêmes ;
- § Les relations entre les populations villageoises et l'administration forestière dans la gestion des forêts côtières sont conflictuelles : les populations reprochent aux représentants du MINEF leur abus d'autorité, la faiblesse de dialogue et de communication sur le contenu de la législation en matière de gestion des forêts côtières ;
- § Les populations villageoises proposent le développement des forêts côtières comme une opportunité de valorisation, de gestion durable, de conservation des forêts côtières et de responsabilisation des populations dans ce processus ;
- § Les embouchures constituent des zones de conc1(ei)-10cg-6.4(môtière)6eèdi3ptIron
- §

pour obtenir leur totale participation et leur appropriation du processus ;

- § Le CERAD offre l'opportunité d'une plate-forme qui regrouperait tous les acteurs en vue d'une action concertée.

De manière fondamentale, le projet a eu les impacts suivants :

- § Production de connaissances sur les pratiques actuelles de gestion des forêts côtières ;
- § Les différentes parties prenantes ont été informées et formées sur les concepts de cogestion, de gestion collaborative et partenariale, d'identification des conflits liés à la gestion des forêts côtières, ainsi que sur la législation forestière ;
- § Mise en place d'un processus de gestion collaborative et partenariale des forêts côtières (création d'un comité de suivi

production 629s c05J0 -17397 c0 -17397idè05J0r(o)()3.1.397()ms .3(-17397)-1c0roup

Mise en œuvre de l'exploitation artisanale de bois § Prospection § Matériels de sécurité § Location /tronçonneuses	Ok	Rapports Interviews des populations
Entretien des limites	OK	Rapport 1 ^{ère} phase
Régénération des ressources ligneuses § Artificielle § Naturelle	OK	Rapport 1 ^{ère} phase Visite des sites de régénération

Réalisation des œuvres socioéconomiques

La construction d'un école est en cours et sera achevée d'ici septembre 2004 régé 7nnconstructiru0.000 sera achevée 9.443410.16 -palm-1.iTc0.22 T4.10 % T43491(©)

Contribuer au renforcement des capacités des groupes cibles dans divers niveaux ayant trait à la gestion durable et à la conservation des forêts			
--	--	--	--

- § Les populations directement impliquées dans le processus ont affirmé que leurs conditions de vie sont entrain d'être améliorées ;
- § L'exploitation du bois a permis à certaines personnes de construire des cases ;
- § On note une réelle diminution de l'exploitation frauduleuse dans ce village ;
- § Les capacités des populations ont été renforcées dans divers domaines (exploitation forestière, régénération, etc.) ;
- § Les œuvres socioéconomiques sont en cours de réalisation ;
- § La réalisation des inventaires d'exploitation a permis un afflux de partenaires.

§ La Délégation départementale de

après une visite de vérification de la réalisation de ces actions, on pourra débloquer la dernière tranche de financement.

Inventaires des sociétés polluantes	OK	
Analyse chimique des eaux	OK	Le contrat d'analyse reste attendu
Elaboration du rapport d'étude	OK	

respect de l'autorité administrative par les responsables de EnviroProtect, l'absence quasi-permanente du Chef de poste forestier, la non-implication des populations et des autorités dans certaines actions, etc.

A l'analyse de l'ensemble des informations recueillies sur ce projet, nous tirons des recommandations suivantes :

- š La décision sur l'avenir de ce micro projet doit être sérieusement étudiée en tenant compte des contraintes de temps, du retard accumulé et des exigences de MacArthur ;
- š EnviroProtect doit finaliser les actions entreprises dans le cadre du volet pollution dont il a déjà perçu le financement (restitution, diffusion, appui à l'organisation des réunions du comité de gestion) dans les meilleurs délais, puis attendre la décision de l'UICN-

		secrétaire/réceptionniste n'a pas été formée à cause des problèmes budgétaires et d'un changement de vision des membres de l'ASSOFOMI .
--	--	---

Cela présente des avantages, mais le rôle des uns et des autres doit être clairement défini, et en plus, la gestion d'un tel cofinancement doit être participative.

En ce qui concerne les acquis, on peut citer entre autre l'ouverture d'un compte bancaire par ASSOFOMI. Cet action témoigne du désir d'une autonomie financière par cette organisation.

- § Le projet a permis de créer des interactions et des liens de partenariat entre les promoteurs potentiels d'écotourisme dans la

Minimiser la pression sur la forêt de Kefem tout en augmentant le potentiel de revenus des paysans bénéficiaires	OK
Former une vingtaine de paysans aux techniques d'apiculture moderne	OK
Pouvoir les paysans en équipement d'apiculture	OK
Appuyer la plantation des arbres mellifères par les paysans	OK
Appuyer la création d'un comité de promotion de l'apiculture moderne	OK
Organiser diverses formations	OK
Organiser des visites d'échange	OK

Appuyer les groupes cibles et les programmes visant l'exploitation durable des FGB			
Accroître et renforcer les capacités de gestion des groupes cibles Contribuer au renforcement des capacités des groupes cibles dans divers niveaux ayant trait à la gestion durable et à la conservation des forêts			

- § On a noté que la colonisation des ruches était effective dans la plupart des ruches visitées.

Au terme de ce projet, nous pouvons conclure que l'apiculture moderne est une alternative judicieuse à l'exploitation des ressources forestières et de lutte contre la pauvreté. En effet, elle permet non seulement d'améliorer le niveau de revenu et d'alimentation, mais également de conserver les arbres mellifères et la lutte contre les feux de brousse.

La mission a permis de mettre en évidence les impacts suivants générés par le projet :

- § Le miel produit a une qualité supérieure au miel traditionnel ;
- § Les paysans bénéficiaires affirment que le miel produit donne des revenus meilleurs ;
- § Les paysans bénéficiaires de l'appui affirment qu'ils n'utilisent plus le feu de brousse pour la collecte du miel ;
- § Plus de 4 000 plants d'espèces mepipècet4 1 TNI(wê)/TT4 1 nfroe et- 1(s)-6. TD()e.p

De manière fondamentale, les impacts à court terme se situent au niveau de la prise de conscience des populations sur les pratiques de conservation et de gestion durable. On assiste à la mise en place des associations culturelles entre les cultures vivrières et les arbres de diverses espèces par les populations. Ces populations se sont rendues compte de l'importance de l'entretien des arbres dans ce site critique.

A la fin de ce projet qui a connu beaucoup de retard et de difficultés, on se rend compte que le suivi de proximité est indispensable à la réussite d'un projet. Cela nous amène à nous poser la question de savoir ce que deviendra le projet à la fin de cette phase du programme FGB. C'est à la suite de cette interrogation que l'on peut relever l'importance du MINEF local dans le processus de subvention. Le MINEF est en fait la seule structure à qui peut incomber le suivi après le bouclage d'un microprojet de cette nature. C'est ainsi que nous suggérons, dans certains microprojet, la budgétisation du suivi MINEF afin d'inciter une plus grande appropriation, un plus grand cadrage avec le PSFE et une large diffusion au niveau des autorités administratives.

Malgré les résultats obtenus, les capacités organisationnelles de l'ONG constitue un écueil à la réalisation de ses objectifs.

Participate in public enlightenment campaign activities	OK. Près de 150 personnes ont été sensibilisées sur la domestication des aulacodes.
Organise media campaign on cutting grass domestication	

hO r g a n i 6 2 2 9 . 0 8 (h) T j 0 . 0 0 2 3 T c 0 T c s o c u] T 3 (e i c) - 5

A la fin de cette mission d'évaluation, l'équipe d'évaluation résume les leçons apprises en ces termes :

- § Il y a une nécessité de faire circuler l'information concernant les microprojets aux parties prenantes telles que l'administration, les populations bénéficiaires et les autres partenaires au développement. Il faut définir une stratégie globale d'information et de communication pour ce qui concerne le programme FGB ;
- § Le besoin de transparence et de bonne gouvernance au niveau de la gestion des fonds perçus se fait ressentir au niveau de la plus part des microprojets. Il serait nécessaire d'uniformiser les canevas de rapportage financier et technique pour tous les microprojets, et de donner des copies du document de projet aux autorités locales ;
- § L'implication de toutes les parties prenantes est insuffisante au niveau de l'ensemble des microprojets. La budgétisation des opérations de suivi par l'administration pourrait cependant augmenter le niveau de participation ;
- § Le processus d'ensemble de mise en œuvre du programme

